

Validation des acquis d'expérience

Public concerné	Toute personne bénéficiant d'un financement de formation : salariés ou demandeurs d'emploi
Prérequis	Ne pas avoir fait de demande de recevabilité pour ce même diplôme dans l'année civile en cours.
Aptitudes	Avoir une expérience professionnelle suffisante et significative du métier pour lequel le candidat souhaite se qualifier.
Modalités d'accès	Demande d'accompagnement auprès de la MFR par le candidat ou un employeur via la plateforme France VAE (dans les domaines de la santé et du social).
Délais d'accès	L'accompagnement commence dès que l'organisme a étudié la faisabilité du parcours et la validé. (environ 8 semaines)
Présentation générale	<p>En permettant à chacun de faire reconnaître l'expérience acquise tout au long de sa vie, la Validation des Acquis de l'Expérience offre la possibilité d'effectuer un retour sur son parcours et de reprendre en main son évolution professionnelle.</p> <p>L'accompagnement à la rédaction du dossier de validation des acquis d'expérience à la MFR d'Ambleny se fait pour tout diplôme (ou partie) ou titre professionnel inscrits au RNCP.</p> <p>L'accompagnement à la « validation des acquis d'expérience » consiste à aider la personne à transcrire ses compétences par la compréhension des consignes données et en veillant à ne pas influencer la personne dans la rédaction de ses écrits.</p>
Objectifs	<p>Finalité de la formation</p> <p>Être acteur de son évolution professionnelle.</p> <p>Avoir une pratique réflexive et valoriser des aspects de son parcours professionnel mais aussi personnel.</p> <p>Faire reconnaître officiellement ses acquis par l'obtention du diplôme visé et/ou d'une certification par le biais de la VAE.</p> <p>Cette formation contribue aussi à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle, • Permettre le maintien dans l'emploi, • De développer les compétences des travailleurs et d'acquérir une qualification professionnelle reconnue, • De répondre à un besoin de main d'œuvre qualifiée sur le territoire rural • Contribuer à la sécurisation des parcours professionnels.

<p align="center">Contenu de l'accompagnement</p>	<p>Le parcours est coconstruit avec le candidat.</p> <p>1^{ère} phase : (2-3h)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la demande • Mise en évidence des engagements de chacun • Définitions des objectifs et contractualisation • Dépôt du dossier de faisabilité. <p>2^{ème} phase : (entre 20 et 30h en fonction des difficultés ou facilités du candidat)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constitution du dossier de validation • Accompagnement du candidat à travers des entretiens d'explicitation <p>3^{ème} phase : (2h)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation à l'entretien avec le jury (entraînement à l'oral et débriefing) <p>4^{ème} phase : (après le résultat de la validation)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse et étude de préconisation.
<p align="center">Modalités pédagogiques</p>	<p>Moyens pédagogiques L'établissement met à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Dossier partagé -Salle avec TBI <p>Modalités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien individuel d'explicitation • Suivi individuel de chaque écrit (en présentiel et à distance)
<p align="center">Durée</p>	<p>La formation est prévue pour une durée de 20 à 30 heures en fonction du diplôme visé.</p>
<p align="center">Date</p>	<p>Tout au long de l'année</p>
<p align="center">Lieu</p>	<p>MFR Ambleny, 11 rue du pont Cheminet, 02290 Ambleny</p>
<p align="center">Coût</p>	<p>Tarif fixé : à 70 €/heure + 300€ (frais administratifs) Possibilité de financement à l'aide du CPF</p>
<p align="center">Suivi de l'action</p>	<p>Feuille d'émargement individuelle en fonction du financement</p>
<p align="center">Modalités d'évaluation</p>	<p>Contrôle du dossier tout au long de l'accompagnement. Simulation d'examen et débriefing.</p>
<p align="center">Quelques chiffres</p>	<p>voir l'onglet « résultats aux examens » sur le site web</p>